

COMECE sur la résolution du PE sur l'avortement : « non aux barrières idéologiques plus élevées et à la polarisation, nous devons travailler pour plus d'unité entre les Européens »

8 juillet 2022

Dans un communiqué publié le vendredi 8 juillet 2022, le P. Manuel Barrios Prieto, secrétaire général de la Commission des évêques de l'Union européenne (COMECE), regrette l'adoption d'une nouvelle résolution sur l'avortement par le Parlement européen. « Nous devons travailler pour plus d'unité entre les Européens, pas pour créer des barrières idéologiques et une polarisation plus élevées ».

Selon le P. Barrios Prieto, la résolution - intitulée « Décision de la Cour suprême des États-Unis d'annuler les droits à l'avortement aux États-Unis et la nécessité de protéger les droits à l'avortement et la santé des femmes dans l'UE » - ouvre la voie à une déviation des droits de l'homme universellement reconnus et dénature la tragédie de l'avortement pour les mères en difficulté.

« La priorisation de l'inclusion de l'avortement dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne - lit-on dans le communiqué - intensifie les affrontements entre nos concitoyens et entre les États membres ».

Dans sa déclaration, le secrétaire général encourage également les eurodéputés à « travailler pour plus d'unité entre les Européens, à ne pas créer de barrières idéologiques et de polarisation plus élevées », et appelle le Parlement européen à ne pas « entrer dans un domaine, comme l'avortement, qui est hors de propos ». sa compétence ».

En juin 2022, la COMECE a publié une autre déclaration en vue de la discussion du Parlement européen sur le projet d'avis divulgué de la Cour suprême des États-Unis concernant l'avortement.



[COMECE General Secretary Statement EP Resolution Global Threat to abortionDownload](#)